



Ca sonne occupé!

Cette année le printemps a soufflé un vent de renouveau; un nouveau président pour le Syndicat Mixte, de nouveaux locaux... Avec l'été tout est prêt pour repartir. Désormais, il ne faut plus attendre que l'arrêté de nomination de la nouvelle CLE et l'équipe des acteurs de la gestion de l'eau du bassin versant de la Canche sera au grand complet! Prête à s'emparer des dossiers et à œuvrer pour la protection de la ressource en eau et les milieux aquatiques. Bonne lecture!

Chiffre mystère
50°22'24 N
2°02'12 E

C'est la position GPS (latitude, longitude) des locaux du Syndicat Mixte pour le SAGE de la Canche

S.A.G.E. : Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

La nouvelle loi sur l'eau et son décret du 10 août bouleversent le SAGE de la Canche

Démarrée il y a maintenant six ans, l'élaboration du SAGE a été bouleversée ces derniers mois par la dernière loi sur l'eau et les milieux aquatiques (LEMA) et un décret d'application paru le 10 août.

Ce qui change? La portée juridique du SAGE. La possibilité est désormais donnée à la CLE de produire un document opposable aux particuliers. Pour ce faire le document du SAGE se compose de deux parties distinctes: le Plan d'Aménagement et de Gestion Durable de la Ressource (PAGD) et le règlement.

Le PAGD se compose de l'état des lieux, de la stratégie, des mesures et du programme d'action. Il correspond à quelques changements près au document qui a été élaboré depuis les débuts. Il est opposable aux décisions administratives

Le règlement est la nouveauté proposée par la LEMA. Il contient des règles, qui permettent, pour des thèmes définis par le décret du 10 août, de renforcer la portée juridique du S.A.G.E., pour l'atteinte des objectifs proposés. Le règlement après enquête publique, sera opposable aux tiers. Sans vraiment créer une nouvelle législation pour le bassin versant, ces règles donnent la possibilité à la CLE d'aller plus loin.

La phase d'adoption du S.A.G.E. de la Canche est lancée !

Après 6 ans de travail des commissions thématiques, des groupes techniques, une version «finale» du SAGE de la Canche a été présentée à la CLE le 22 novembre dernier pour adoption.

En fait, seul le PAGD a fait l'objet d'une adoption puisque le règlement est en cours de rédaction par la Commission permanente (élargie).

Dès l'automne, la CLE pourra poursuivre son travail avec l'adoption du règlement, de la charte graphique, et de l'atlas cartographique. Une fois le SAGE adopté définitivement par la CLE, il sera transmis au Préfet pour une consultation de tous les services de l'état. Renvoyé devant la CLE qui devra prendre en compte les différentes remarques, il sera soumis à enquête publique auprès des habitants du bassin versant de la Canche.

Télécharger le PAGD adopté

Un règlement sous surveillance juridique !

Lors de la dernière séance plénière de la CLE, cette dernière a confié la rédaction du règlement à la Commission Permanente. Une commission Permanente élargie afin de prendre en compte tous les avis. Ainsi, plusieurs séances ont été nécessaires pour aboutir à un premier projet de règlement.

Pour aider les CLE du bassin Artois Picardie dans cet exercice délicat, la DIREN Nord-Pas de Calais a proposé les services d'une juriste pour vérifier la cohérence et la stabilité juridique des règlements proposés par les CLE. le projet de règlement du S.A.G.E. de la Canche a donc bénéficié de cette relecture. Les résultats définitifs de cette analyse sont attendus pour fin juin.

Nouveaux élus, nouvelle CLE !

Avec les victoires et les défaites des élections municipales de mars 2008... une nouvelle CLE va être renommée par le Préfet du Pas-de-Calais. Le nouvel arrêté préfectoral constituant la CLE est attendu avant la fin de l'été.

Lors de la prochaine séance plénière, les membres de la CLE devront procéder à l'élection du président et des présidents des commissions thématiques.

Plus d'infos sur <http://pagesperso-orange.fr/sagedelacanche>

**Commission Locale de l'Eau
du bassin versant de la Canche**
19 Place d'Armes - 62 140 HESDIN
☎ 03 21 06 24 89 📠 03 21 86 44 94
sage-canche@wanadoo.fr
Président: Roger PRUVOST
Animatrice: Valérie CHERIGIE

Journée Mondiale de l'Eau 2008: sous le signe du partage et des échanges...

Comme l'année dernière le Syndicat Mixte et la CLE ont proposé des manifestations aux habitants du bassin versant de la Canche dans le cadre de cette fête mondiale pour l'eau. Le 20 mars 2008, à la salle du Manège à Hesdin, deux temps forts attendaient les participants :

Le spectacle «Eau! Que faire au quotidien?» par les classes de Conchy-sur-Canche, Linzeux, Willeman, Le Parcq, Saint-Georges, Marenla, Alette et Etaples Jean Moulin. Ces 8 classes ont participé au projet pédagogique 2007-2008 proposé par le Syndicat Mixte sur le thème de la protection, l'économie et le partage de la ressource en eau. Les élèves ont travaillé sur les gestes quotidiens que nous pouvons tous faire pour respecter de l'eau. A partir de sketches, de chansons, de poèmes, de films, de maquettes, les enfants ont, tour à tour, avec leur classe, porté leurs messages sur scène afin de sensibiliser les spectateurs à cette obligation.



La convention de partenariat entre la Réserve de la Biosphère de Vidzeme (Lettonie) et le Syndicat Mixte; à l'occasion d'une mission d'échange organisée par l'Agence de l'Eau Artois Picardie en Lettonie, Valérie Chérigé, était conviée à présenter les actions du Syndicat Mixte pour la protection des milieux aquatiques et de sensibilisation des habitants du bassin versant de la Canche. Les nombreuses problématiques communes sur ces thèmes invitait les deux structures à une collaboration plus étroite. En mars dernier, une convention de partenariat a été signée entre la Réserve de la Biosphère de Vidzeme et le Syndicat Mixte, elle s'articule autour de deux axes forts:

- Favoriser les échanges et capitaliser les expériences

- Développer des actions dans les domaines de l'environnement

La première action mise en œuvre dans le cadre de ce programme est un échange durant l'année scolaire 2008-2009 entre une classe de 5ième du collège des 7 Vallées à Hesdin et une classe d'un établissement scolaire de Valmiera, (ville de 27 000 habitants au centre de la Réserve de Vidzeme, à une centaine de kilomètres de Riga)

Plus de détails, la convention, une vidéo, ...

[S.A.G.E.: Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux](#)

Vers le bon état écologique des cours d'eau...

Alors que la qualité des cours d'eau, n'était, jusqu'à récemment, étudiée qu'à travers des paramètres physico-chimiques (taux d'oxygène, pH, conductivité, taux de Matières en Suspension, ...) et biologiques, elle doit désormais s'appréhender aussi grâce à sa morphologie. En effet, l'analyse de ces deux types de paramètres ne suffit pas, il convient de recueillir une vision globale et complète du fonctionnement du cours d'eau.

Ainsi, le Syndicat Mixte mène une étude globale pour caractériser l'état des cours d'eau du bassin versant de la Canche. Pour ce faire le linéaire des cours d'eau est parcouru par l'équipe technique du Syndicat Mixte renforcée par deux étudiants qui effectuent leurs stage de fin d'étude. De plus, pour ces relevés de terrain, l'équipe technique s'appuie sur un Système d'Information Géographique nomade. A partir d'un état des lieux et d'un diagnostic, un programme de travaux, dit de restauration est établi. Ces opérations consisteront par exemple, à poser des clôtures pour limiter l'accès des bovins dans le cours d'eau, à recréer une ceinture végétale sur les berges qui joue un rôle «de filtre» contre les pollutions diffuses... Suivi par un comité de pilotage composé des principaux partenaires techniques et financiers, cette étude est en cours de finalisation sur le sous bassin versant de la Ternoise. Des réunions de concertations regroupant les élus et les usagers concernés sont en cours pour présenter les premiers résultats et recueillir leurs remarques.

A partir de la méthodologie mise au point, tous les cours d'eau du bassin versant bénéficieront du même «traitement». Ces travaux participeront largement à l'atteinte du bon état écologique en 2015 des rivières de notre bassin versant.

En savoir plus sur le SIG nomade du Syndicat Mixte

[Plus d'infos sur http://pagesperso-orange.fr/sagedelacanche](http://pagesperso-orange.fr/sagedelacanche)

Syndicat Mixte: un nouveau bureau...

le 28 mai dernier le Syndicat Mixte se réunissait pour renouveler son bureau. Monsieur Bruno Roussel, représentant de la Communauté de Communes du Montreuillois succède à Monsieur Roger Pruvost à la présidence du Syndicat Mixte pour le S.A.G.E. de la Canche. Lors de cette séance plénière, Daniel Fasquelle, Christian Lecerf, Denis Dequidt et Roger Dheilly ont été élus vice-présidents.

Pour consulter la plaquette de présentation du Syndicat Mixte (compétences, délégués, ...)

Le Syndicat Mixte prend les Armes...

Depuis le 15 mars 2008 le Syndicat Mixte a changé de locaux. Désormais les bureaux sont installés au 19 Place d'Armes à Hesdin. L'opportunité était offerte par le propriétaire des anciens locaux (3 rue du pavillon doré) de profiter d'un immeuble en centre ville pour un loyer raisonnable (900 €). Sur trois étages, le nouveau siège offre des bureaux plus spacieux et plus fonctionnels. Une salle de réunion peut accueillir (plus confortablement) les membres du Syndicat Mixte et les différents groupes de travail. Enfin, en arrivant sur la place d'Armes, le Syndicat Mixte bénéficie d'une plus grande visibilité. Etre vu n'est-ce pas la première arme pour être reconnu?

Pour rappel, le Syndicat Mixte est ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30



Syndicat Mixte pour le SAGE de la Canche

19 Place d'Armes - 62 140 HESDIN ☎ 03 21 06 24 89 📠 03 21 86 44 94 sage-canche@wanadoo.fr

Président : Bruno Roussel Directrice : Valérie CHERIGIE